



Konkurse - Faillites - Fallimenti

VD

- 1. Débitrice: **AMJD Sàrl en liquidation**, Rue du Petit-Chêne 21, 1003 Lausanne
- 2. Date du prononcé de dissolution: 04.09.2017
- 3. Suspension de faillite: 12.12.2017
- 4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 05.02.2018
- 5. Avance de frais: CHF 3'500.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

- 6. **Remarques:** Par décision de la Présidente du Tribunal d'arrondissement de Lausanne du 27 octobre 2017, la société a été déclarée dissoute conformément à l'article 731b al. 1 ch. 3 CO; sa liquidation a été ordonnée selon les dispositions applicables à la faillite.
But: toutes activités commerciales

Office des faillites de l'arrondissement de Lausanne
021 316 65 17
1014 Lausanne Adm cant

04010207

